

## BAREME 2008 pour les remises en état de PRAIRIES et les RESEMIS

-----  
CNI du 21 février 2008

### Remise en état des prairies

	Prix moyen	Minimum	Maximum
▪ Manuelle	13.90 €/heure		
▪ Herse (2 passages croisés)	65.50 €/ha	62.23 €	68.78 €
▪ Herse à prairie	50.20 €/ha	47.69 €	52.71 €
▪ Herse rotative ou alternative + semoir	93.80 €/ha	89.11 €	98.49 €
▪ Rouleau	27.30 €/ha	25.94 €	28.67 €
▪ Charrue	98.20 €/ha	93.29 €	103.11 €
▪ Rotavator	68.80 €/ha	65.36 €	72.24 €
▪ Semoir	50.20 €/ha	47.69 €	52.71 €
▪ Traitement	34.80 €/ha	33.06 €	36.54 €
▪ Semence	134.20 €/ha	127.49 €	140.91 €

Selon l'importance des travaux de remise en état, il peut être nécessaire de procéder au passage de plusieurs outils. Dans ce cas le prix global de la remise en état est obtenu en additionnant le prix unitaire de chacun des outils.

### Resemis des principales cultures

	Prix moyen	Minimum	Maximum
▪ Herse rotative ou alternative + semoir	93.80 €/ha	89.11 €	98.49 €
▪ Semoir	50.20 €/ha	47.69 €	52.71 €
▪ Semoir à semis direct	55.60 €/ha	52.82 €	58.38 €
▪ Semence certifiée de céréales	103.80 €/ha	98.61 €	108.99 €
▪ Semence certifiée de maïs	169.80 €/ha	161.31 €	178.29 €
▪ Semence certifiée de pois	192.60 €/ha	182.97 €	202.23 €
▪ Semence certifiée de colza	103.50 €/ha	98.33 €	108.68 €

Ce barème des remises en état des prairies et des resemis est fixé jusqu'à l'adoption d'un nouveau barème prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

### Perte de récolte des prairies

Le barème des pertes de récolte des prairies sera adopté lors de la prochaine Commission Nationale d'Indemnisation (courant juin 2008) dès lors que les conditions de production des prairies pour le printemps 2008 seront connues. **Avant l'adoption de ces barèmes, aucune indemnisation de perte de récolte de prairie ne pourra être faite.**

### Cas particulier des alpages et des parcours

De la même façon, ce barème sera adopté lors de la prochaine Commission Nationale d'Indemnisation.